

# Handicap - Enfance/Jeunesse



## Petite enfance

Le handicap bénéficie d'une attention toute particulière en travail de commission d'attribution des places en crèche familiale et dans les structures multi-accueil municipales pour les enfants :

- porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique ;
- dont les parents sont porteurs d'un handicap ou en situation de longue maladie ;
- dont un autre enfant est porteur d'un handicap au domicile.

Lorsque celles-ci sont possibles, les modalités d'accueil sont définies avec les parents, les services municipaux et les structures spécialisées accompagnant les enfants.

### **Maison de la Petite Enfance « Pierre de Lune »**

10 mail du Coteau  
78570 Chanteloup-les-Vignes  
Tél. 01 39 10 21 23

## Jeunesse

La Ville favorise, dans la mesure du possible, et si l'encadrement le permet, l'accueil des enfants en situation de handicap, dans les accueils de loisirs, durant les temps péri et extrascolaires. Les équipes d'animation, qui peuvent être renforcées, permettent aux enfants de vivre une journée pleine de découvertes et de jeux. Un entretien est fixé préalablement avec les familles afin de garantir un accueil optimal. Les équipements de l'Espace Victor Hugo sont d'ailleurs adaptés pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

### **Espace Victor Hugo**

18 avenue de Poissy  
78570 Chanteloup-les-Vignes  
Tél. 01 39 74 29 12

## Scolarisation

La loi du 11 février 2005 reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile.

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) peut prévoir une scolarisation partielle ou totale au sein d'un établissement sanitaire ou médico-social. Les parents pourront faire part à la MDPH de leur souhait

d'orientation vers un établissement déterminé.

En fonction de la nature et du degré de handicap de l'enfant, il existe différents types d'établissements scolaires spécialisés. Vous pouvez en obtenir la liste auprès des MDPH ou auprès des associations spécialisées.

### **Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**

#### **École élémentaire Rimbaud**

4 rue des Olivines  
Tél. 01 39 74 25 44

### **Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)**

Les deux SESSAD du secteur de Chanteloup-les-Vignes sont :

#### **Sessad La Harpe**

11 rue du 11 Novembre 1918  
78300 Poissy  
Tél. 01 39 79 11 10

#### **Sessad Jeanne Chevillotte**

##### Unité Adolescents

9 place des Pénitents  
78250 Meulan-en-Yvelines  
Tél. 01 34 92 61 90

##### Unité Enfants

4 rue de Poissy  
78130 Les Mureaux  
Tél. 01 34 92 45 90

### **Tourisme, culture, loisirs, sports**

Le CCAS propose une aide aux loisirs aux enfants porteurs de handicap de s'inscrire pour une activité culturelle, artistique ou sportive en dehors de la commune est également accordée une part supplémentaire dans le calcul du quotient d'attribution des aides financières.

À Chanteloup-les-Vignes, plusieurs associations proposent des activités dédiées aux enfants et aux adultes souffrant d'un handicap.

#### **Club d'escalade Graines de félins**

Chaque samedi après-midi, une semaine sur deux, le club accueille quelques enfants souffrant d'autisme ou touchés par un handicap mental. L'association sportive ambitionne également l'affiliation à une Fédération de sports adaptés et l'organisation à court terme de sessions spécifiques.

#### **Complexe sportif David Douillet**

Rue d'Alentours  
Tél. 06 22 76 54 03

#### **Association pour la vie éducative et culturelle (AVEC)**

Chaque mercredi, l'Avec propose un atelier Handidanse pour un groupe de personnes handicapées d'un centre spécialisé. L'association souhaite à terme développer cette activité avec de nouveaux adhérents et d'autres structures du territoire.

8 rue des Petits Pas  
Tél. 01 39 74 99 74  
[association.avec@orange.fr](mailto:association.avec@orange.fr)

#### **Club de football (USCV 78)**

Depuis 2016, le club propose une section sport adapté pour les jeunes de 18 ans et plus en situation de handicap mental ou psychique. Les règles sont identiques à celles du football à sept. Les matchs se déroulent en deux mi-temps de dix à quinze minutes.

#### **Complexe sportif David Douillet**

Rue d'Alentours

Romain Aït-Ali  
Tél. 07 68 59 67 86  
[romain.aït-ali@ffsa.asso.fr](mailto:romain.aït-ali@ffsa.asso.fr)

Contact

**Maison de la Petite Enfance « Pierre de Lune »**

10 mail du Coteau  
78570 Chanteloup-les-Vignes  
Tél. 01 39 10 21 23

**Espace Victor Hugo**

18 avenue de Poissy  
78570 Chanteloup-les-Vignes  
Tél. 01 39 74 29 12

**École élémentaire Rimbaud**

4 rue des Olivines  
Tél. 01 39 74 25 44

**Sessad La Harpe**

11 rue du 11 Novembre 1918  
78300 Poissy  
Tél. 01 39 79 11 10

**Sessad Jeanne Chevillotte**

Unité Adolescents

9 place des Pénitents  
78250 Meulan-en-Yvelines  
Tél. 01 34 92 61 90

Unité Enfants

4 rue de Poissy  
78130 Les Mureaux  
Tél. 01 34 92 45 90

**Complexe sportif David Douillet**

Rue d'Alentours  
Tél. 06 22 76 54 03

**AVEC**

8 rue des Petits Pas  
Tél. 01 39 74 99 74  
[association.avec@orange.fr](mailto:association.avec@orange.fr)